



14ème législature

| | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Question N° : 57136 | De M. Hervé Mariton (Union pour un Mouvement Populaire - Drôme) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Défense | | Ministère attributaire > Défense |
| Rubrique > politique extérieure | Tête d'analyse > Mali | Analyse > situation politique. |
| Question publiée au JO le : 10/06/2014 Réponse publiée au JO le : 29/07/2014 page : 6458 | | |

Texte de la question

M. Hervé Mariton interroge M. le ministre de la défense sur la situation de nos forces armées déployées depuis janvier 2013 au Mali dans le cadre de l'opération Serval. Les affrontements qui ont secoué le nord du Mali au cours des dernières semaines, mettant aux prises l'armée malienne et le Mouvement national de libération de l'Azawad ont entraîné l'ajournement des opérations de retrait des forces armées françaises. L'intégrité territoriale du Mali semble, en effet, une nouvelle fois remise en cause par cette reprise soudaine et très violente des hostilités au moment même où la France engageait le processus de redéploiement de ses troupes. Il souhaiterait connaître les implications de ce report, s'agissant en particulier de l'évolution du calendrier de déploiement des troupes sur le territoire malien. Il souhaiterait par ailleurs connaître le détail des actions engagées afin de créer les conditions d'un dialogue permettant d'aboutir à un compromis institutionnel entre les autorités maliennes et les groupes armés du nord-Mali.

Texte de la réponse

Les affrontements survenus au mois de mai 2014 à Kidal entre des unités des forces armées maliennes et des groupes armés touareg ont eu pour effet de différer le redéploiement de la force SERVAL au Mali. Toutefois, la prochaine installation à N'Djamena, au Tchad, du poste de commandement des opérations conduites dans la bande sahélo-saharienne entraînera une réorganisation du dispositif français sur l'ensemble de la zone. A la fin de l'année 2014, 3 000 hommes devraient ainsi être présents au Sahel, dont un millier au Mali. Par ailleurs, il est précisé que le Conseil de sécurité des Nations unies vient de prolonger jusqu'au 30 juin 2015 le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali, et lui a notamment confié, à cette occasion, la tâche prioritaire d'aider à la reprise des négociations entre les autorités gouvernementales du pays et les groupes armés.